

## Compte-rendu du Conseil d'école du RPI St Eloi/Joyeux/Faramans

Le 10/02/2022 à FARAMANS

Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

- Dispositions sanitaires en vigueur
- Point sur les effectifs/prévision 2022
- Projet d'école
- Sorties et projets
- Demande aux mairies/suivi des travaux
- Questions des parents

Martin Gandon, directeur de l'école de Faramans, préside le conseil d'école.

Mesdames Barthoulot et Ballet sont absentes pour congé maternité et remplacées par Laëtitia Moulin et Denis Laurent.

### 1- Dispositions sanitaires en vigueur

La situation sanitaire a particulièrement impacté le RPI avec des dizaines d'enfants testés positifs à la COVID.

Le protocole en vigueur (amené à changer dans les semaines à venir) a été mis en œuvre, à savoir :

- les parents doivent signaler à l'école un enfant cas confirmé.
- pour que les autres enfants poursuivent leur apprentissage à l'école, il est nécessaire de réaliser dès que possible un autotest et s'il est négatif, il peut revenir en classe tout en réalisant deux autotest deux jours (J2) puis quatre jours (J4) après le premier. Les trois autotests seront délivrés gratuitement en pharmacie sur présentation d'un courrier de l'école.
- les élèves absents ont pu bénéficier d'une continuité pédagogique mise en place par leur enseignement.

Cette situation a aussi engendré l'absence de certains enseignants et parfois leur non-remplacement. Cette absence d'enseignant remplaçant pour assurer la classe s'explique par le nombre important de professeurs absents et la ressource humaine d'enseignants limitée. Sont pourvus en priorité, les remplacements longs comme les congés maternités de Mesdames Barthoulot et Ballet. Nous sommes ensuite souvent privilégiés de part nos petites structures, ce qui n'a malheureusement pas pu être le cas cet hiver du fait du nombre très important d'absence qui mobilisait régulièrement toute la flotte d'enseignants remplaçants.

Il a donc fallu aux enseignants, et ils en sont bien désolés, demander aux parents de garder leurs enfants.

### 2- Point sur les effectifs/prévision 2022

Pas de départs ou d'arrivées depuis ce début d'année.

Il y aura 27 élèves de CM2 sortants en fin d'année pour 15 élèves de PS entrants (au regard des naissances sur les communes du RPI : 11 élèves + 4 élèves qui se sont déjà déclarés et n'habitaient pas à cette époque sur nos communes). Une inscription déjà confirmée en classe de GS et une autre en CM2. Deux inscriptions dont les niveaux n'ont pas été précisés. Cependant on peut estimer qu'en tenant compte des constructions sur les communes du RPI, les effectifs ne devraient subir qu'une légère baisse.

### 3- Projet d'école

L'équipe enseignante travaille sur la rédaction d'un nouveau projet d'école. Celui-ci vous sera présenté en deux temps : lors du troisième conseil d'école, les priorités tirées de notre auto diagnostic puis au premier conseil d'école de l'année prochaine les actions du nouveau projet d'école ;

### 4- Sortie et projets

RPI: Marché de Noël le 11 décembre à Joyeux

Les enfants des 3 écoles ont présenté leurs chants et les différents bricolages réalisés en classes ont été vendus.

#### Joyeux :

La piscine qui devait débiter début décembre a été annulée du fait du passage au niveau 3 du protocole sanitaire.

La sortie cinéma prévue avant les vacances de Noël n'ayant pu se faire, celle-ci a été reportée au mardi 8 février. Les élèves de Joyeux iront voir le film "La baleine et l'escargote.

Animation avec le Syndicat mixte des rivières:

-7 avril: animation en classe autour de l'écosystème d'un étang (Classe de GS/CP le matin et classe de CP/CE1 l'après-midi).

-9 juin: animation autour d'un étang, les enfants partiront à la découverte des petites bêtes qui y vivent. Nous sommes à la recherche d'un étang à proximité auquel nous pourrions avoir accès. Demande au maire de Joyeux s'il peut se renseigner là-dessus.

- Une sortie à la maison de l'eau et de la nature à Pont de Vaux est en étude pour la fin d'année: jeu de piste pour découvrir l'exposition interactive autour de la nature et croisière fluviale sur le canal de Pont de Vaux.

#### Faramans :

- Trois animations Watty à l'école terminées ce lundi 7 février sur les économies d'eau pour les classes de CE2-CM1 et CM2. Des aérateurs pour les robinets ont été distribués aux enfants à l'issue de cette séance.

- Animation avec Naturama: 3 séances d'une demi-journée par classe en avril et mai financées par le SR3A.

- Une sortie sur Lyon au musée des confluences ainsi qu'à l'aquarium est prévu en fin d'année.

- La classe de CE2 bénéficiera d'interventions pour réaliser une maquette sur le cycle de l'eau.

- Sortie au cinéma début décembre : les élèves ont vu Ponyo sur la falaise.

Ces activités sont financées en partie ou entièrement par le sou des écoles de Faramans que nous remercions.

- Des séances sur la prévention du tabagisme ont été annulées.

- Sortie vélo sans nuitée en fin d'année.

#### Saint-Eloi :

- Obtention d'une subvention pour une intervention de la FNE (France Nature Environnement) 3 fois dans chaque classe sur le thème de l'eau :

- Une première intervention, dans la classe d'Olivia, avec 4 ateliers ayant pour thématique a déjà eu lieu sur le thème: L'eau, source de vie. Elle aura lieu début mars pour la classe de Laetitia Moulin.
- Deuxième intervention au mois de mars toujours avec ateliers sur le monde des amphibiens.

- Troisième au mois d'avril sur les petites bêtes de l'eau cette fois-ci en extérieur.

Les enfants ont beaucoup apprécié la première séance et l'approche ludique avec des expérimentations à leur portée et beaucoup de manipulation (changement d'état de l'eau, importance de l'eau pour les végétaux, prévention sur les risques invisibles dans l'eau...)

-Après-midi à l'Iloz au parc de Miribel mi-mai : La vie dans la mare.

-pêche, observation, manipulation création d'un aquarium collectif.

-visite du jardin des libellules, grenouilles, tortues...

- Carnaval le 25 mars après-midi en partenariat avec la mairie de Saint Eloi, la garderie et les personnes volontaires : création de chars par les adultes, fabrication des déguisements en classe ou à la garderie autour du thème choisi par le RPI cette année : L'eau.

-Course solidaire pour une association (à confirmer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire).  
Journal scolaire certainement pour le mois d'avril.

-Kermesse : 25 juin

## **5- Travaux**

### **Joyeux:**

Les meubles de rangement pour la classe de GS-CP sont arrivés, Mme Rajon remercie la mairie.

### **Faramans**

Point sur l'avancement du projet d'extension de l'école de Faramans : les travaux ont été commencés début janvier. L'entrée se faisant par le grand portail qui ne bénéficie pas d'un interphone, il est nécessaire d'appeler l'école pour que les enseignants puissent venir ouvrir.

La mairie a mis en place un pont wifi afin que Mr Almodovar puisse avoir accès à internet depuis sa classe.

### **Saint Eloi**

-Classe d'Olivia / Jamie-Lee : création d'un placard mural sur mesure dans l'alcôve de la classe d'Olivia Guichard aux vacances de Noël, renouvellement de tous les interrupteurs (classe/couloir/sanitaires)

- salle de cantine / salle de sieste Olivia / garderie : Installation de porte-manteaux, création d'étagères à livres afin de créer des bibliothèques sous les fenêtres en préparation de l'installation de stores en tissu occultant (vacances de février)

- salle de couchette de Marie Barthoulot / Laetitia Moulin : installation de stores roulants extérieurs

## **6-Questions de parents**

- « *Le cycle piscine étant probablement de nouveau annulé cette année, les CEI n'auront eu qu'un seul cours en 2 ans de scolarité à Joyeux. Etant donné que c'est une "obligation" au programme, sera-t-il programmé sur Faramans l'an prochain?* »

Ce que disent les textes :

Le savoir-nager visé au dernier palier du socle commun est défini dans les programmes du collège par le « 1er degré du savoir-nager ». Il correspond à une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce) et doit être acquis dès la classe de 6ème et au plus tard en fin de 3ème.

Cet apprentissage commence à l'école primaire lorsque c'est possible.

À l'école primaire, le moment privilégié de cet apprentissage est le cycle 2, prioritairement le CP et le CE1. À ce niveau, le parcours d'apprentissage de l'élève doit comprendre des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours soutenus par un matériel adapté -, et des moments d'enseignement progressifs et structurés souvent organisés sous forme d'ateliers.

On retrouve effectivement bien le terme d'obligation de la piscine dans les textes mais celle-ci concerne les élèves : La natation scolaire est assortie d'un caractère obligatoire. Toute absence ponctuelle doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale.

La possibilité de faire des séances en CE2 a été abordé ; le nombre de créneau dans les piscines accordé au RPI étant limité chaque année, prévoir des séances pour les CE2 l'année prochaine revient à enlever ces créneaux aux CP / CE1 et par conséquent, déplace le problème sans le régler.

Mme RAJON se renseigne pour savoir s'il serait possible que les enfants bénéficient de quelques séances supplémentaires en fin d'année scolaire.

- *Les 2 questions suivantes proviennent d'une maman dont l'enfant est scolarisé dans la classe de Mme Guichard.*
  - *La première s'adresse à l'inspection académique : "le covid ... Nos enfants ont besoin de vivre dans une société saine et sécurisante pour bien grandir. L'inspection d'académie mène-t-elle des actions en faveur de cela à l'heure du covid, masque ... ? Que fait, que pourrais faire l'académie pour protéger au mieux nos enfants dans cette situation anxiogène?"*

Concernant l'inspection d'académie, elle applique les protocoles instaurés par le ministère de l'éducation nationale. Ce questionnement leur sera remonté via le présent compte-rendu.

En classe, les élèves des petites classes sont préservés par les enseignants de tout ce qui constitue la situation sanitaire. Tandis que les enseignants des plus grandes classes font preuve de pédagogie afin d'expliquer les mesures sanitaires mises en place à l'école.

L'équipe enseignante invite les parents à ne pas hésiter à prendre contact avec eux pour exprimer le mal-être éventuel que pourrait ressentir leur enfant et y remédier.

- *La deuxième question concerne l'étude "décrire et comprendre les trajectoires scolaires dans le système éducatif" : Notre enfant a été choisi pour faire partie d'une étude sur plusieurs années. Je ne souhaite pas que ce soit le cas. Le parcours de mon enfant est privé. Comment pouvons-nous faire pour refuser cela (présenté comme obligatoire)"*

Cet automne les parents ont reçu dans le cahier de liaison de leur enfant un courrier explicatif. Mme Guichard a aussi transmis aux parents un lien pour répondre à leurs questions

<https://www.education.gouv.fr/panel-petite-section-2021-325169> ainsi que le courriel de l'équipe du panel 2021 [depp-panel2021@education.gouv.fr](mailto:depp-panel2021@education.gouv.fr) . L'école ayant déjà transmis l'ensemble des informations en sa possession, et en considérant que le caractère obligatoire de cette étude n'est pas du ressort de l'école, les parents souhaitant de plus amples informations sont invités à poser leurs questions à cette adresse mail.

- *Un dernier point regroupe plusieurs questions qui nous sont parvenues de différents parents sur le RPI. Il concerne la difficulté pour les familles de gérer les absences des enseignants, l'incertitude des possibilités de remplacement, et la facturation de la cantine :*

- *Bien que tout le monde soit conscient que la situation sanitaire actuelle est compliquée et que les enseignants font tout leur possible, que peut-on répondre aux familles qui subissent les absences? Est-ce que l'inspection académique peut nous donner des explications sur la gestion des remplacements?*

La question a déjà été traitée dans le point numéro 1. Les enseignants ont par ailleurs remercié les parents pour leur attitude compréhensive et bienveillantes.

- *Que peuvent répondre les mairies concernant la facturation des repas des enfants qui n'ont pas classe?*

Les mairies facturent les repas seulement lorsque le délai ne leur permet pas d'annuler. Ainsi, les jours programmés (grève, jour d'absence programmé d'un enseignant, ...) ne sont pas facturés.

Lorsque le délai ne permet pas d'annuler la commande, les plateaux sont livrés aux écoles et donc facturés aux mairies. Si les mairies devaient financer ces repas non consommés, il faudrait alors répercuter ce coût sur le prix du repas, le budget d'une mairie n'étant pas extensible. Pour rappel, Les mairies participent déjà à la prise en charge financière d'une partie des repas quotidiens, le prix facturés aux parents étant inférieur au prix pratiqué par le restaurateur.

Les parents peuvent dans tous les cas venir récupérer le repas de leur enfant en apportant des récipients pour transporter le repas.

Séance levée à 19H30

---

Le prochain conseil aura lieu à Saint Eloi le 30/03.

**Les parents délégués restent à la disposition de ceux qui auraient des questions ou souhaiteraient avoir des précisions sur ce compte rendu :**

- soit par l'adresse mail suivante : [parents.rpi.01800@gmail.com](mailto:parents.rpi.01800@gmail.com)
- soit par téléphone auprès de l'un de vos représentants :

**ST ELOI :**

Rachel GABELLA (maman de Eva-Rose - Classe de Marie Barthoulot) : 06 72 60 02 79

Quentin MAZET (papa de Lilou et Ambre - Classe de Marie Barthoulot et d'Olivia Guichard ) : 07 71 66 32 17

**JOYEUX :**

Linda SORIANO (maman de Haroun - Classe de Leslie Rajon) : 06 23 39 35 04

Sandra BOUVIER (maman de Lucile - Classe de Leslie Rajon) : 06 80 40 86 47

Suppléante: Dorothée VISTALLI (maman de Léo - Classe de Raphaël Beal) : 06 67 08 20 54

**FARAMANS :**

Emilie MOUGEL (maman de Côme - Classe de Laurent Almodovar) :06 77 80 46  
35

Marion ALAUZET (maman de Joanne - Classe de Martin Gandon) : 06 11 46 69  
01

Morgan RAMEL (papa de Lilou - Classe de Martin Gandon) : 06 17 54 85 86

Suppléants:

Sandrine PANNETIER (maman de Gaëtan - Classe de Laurent Almodovar) :06 84 16 51 43

Loïc GAYET (papa de Pauline - Classe de Laurent Almodovar) : 06 14 63 61 69